

7.2 Consommation et épargne des ménages

En 2020, la **dépense de consommation finale des ménages** chute de 7,1 % en volume en raison de la crise sanitaire, après + 1,8 % en 2019 ► **figure 1**. La **consommation finale effective des ménages**, incluant les dépenses individualisables financées par la collectivité, diminue de 6,6 % en volume après + 1,5 % en 2019. Cette chute est sans précédent depuis 1960. Les dépenses des administrations publiques reculent également en 2020 (- 4,9 % après + 0,6 %).

La part des **dépenses pré-engagées** dans le **revenu disponible brut** recule pour la cinquième année consécutive (28,4 %, après 28,8 % en 2019) ► **figure 2**. Les dépenses liées au logement, qui constituent plus des trois quarts d'entre elles en 2020, stagnent (- 0,1 % en volume après + 1,9 % en 2019). Les loyers (réels et **imputés**), qui représentent 21,0 % de la dépense de consommation finale et 58,0 % des **dépenses pré-engagées**, restent dynamiques (+ 1,3 % après + 2,6 %), mais les dépenses des ménages en électricité, gaz et autres combustibles continuent de baisser (- 3,2 % après - 1,0 %). La hausse de la consommation d'énergie qu'ont pu générer les périodes de confinement et le télétravail ne compense pas la forte baisse liée au climat très doux durant l'hiver 2020, année la plus chaude depuis le début du 20^e siècle.

En 2020, la crise a interrompu la baisse tendancielle de la part de la consommation allouée aux produits alimentaires et boissons

non alcoolisées dans la dépense des ménages (+ 4,4 % en volume). À l'inverse, les fermetures et restrictions des déplacements instaurées en raison de la crise sanitaire ont fait chuter les dépenses en hôtellerie et restauration (- 34,1 % en volume après + 4,5 % en 2019), tout comme celles liées aux transports (- 21,0 % après + 1,6 %) ou encore aux articles d'habillement et chaussures (- 17,0 % après + 0,5 %). Les dépenses en loisirs et culture reculent également (- 11,4 % après + 2,6 %), malgré la hausse des dépenses en appareils électroniques et informatiques (+ 6,2 % après + 0,3 %). Cette dernière provient essentiellement des dépenses en téléviseurs (+ 20,9 % après - 1,6 %), ainsi qu'en ordinateurs et périphériques, composants et cartes électroniques (+ 19,7 % après + 5,6 %), dopées par le télétravail et l'instruction à la maison.

La dépense de consommation finale des ménages baisse dans un contexte de fort ralentissement de l'activité, mais dans lequel le pouvoir d'achat des ménages continue d'augmenter (+ 0,4 % après + 2,6 % en 2019). En 2020, le revenu disponible brut des ménages progresse de 1,0 % (après + 3,4 % en 2019), tandis que le prix de la dépense de consommation finale croît à un rythme modéré (+ 0,6 % après + 0,8 % en 2019). Ainsi, le **taux d'épargne** des ménages gagne 6,3 points pour s'établir à 21,4 % du revenu disponible brut en 2020 ► **figure 3**. Il est à son plus haut niveau depuis 1960, surpassant légèrement le point haut de 1975. ●

► Définitions

La **dépense de consommation finale des ménages** comprend les dépenses effectivement réalisées par les ménages résidents pour acquérir des biens et des services destinés à la satisfaction de leurs besoins.

La **consommation finale effective des ménages** inclut tous les biens et les services consommés par les ménages, qu'ils aient fait l'objet d'une dépense directe des ménages ou été financés par la collectivité (par exemple, dépenses remboursées par la Sécurité sociale ou allocation logement).

Le **revenu disponible brut** des ménages correspond au revenu, après impôts et prestations sociales, que les ménages peuvent affecter à la consommation ou à l'épargne.

Le **taux d'épargne** des ménages est le rapport entre l'épargne des ménages et leur revenu disponible brut.

Dépenses pré-engagées, loyers imputés : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- « En 2020, la consommation des ménages chute, tandis que le pouvoir d'achat résiste », *Insee Première* n° 1864, juin 2021.
- « Les comptes de la Nation en 2020. Baisse historique du PIB, mais résilience du pouvoir d'achat des ménages », *Insee Première* n° 1860, mai 2021.

► 1. Évolution de la consommation finale des ménages par fonction

en %

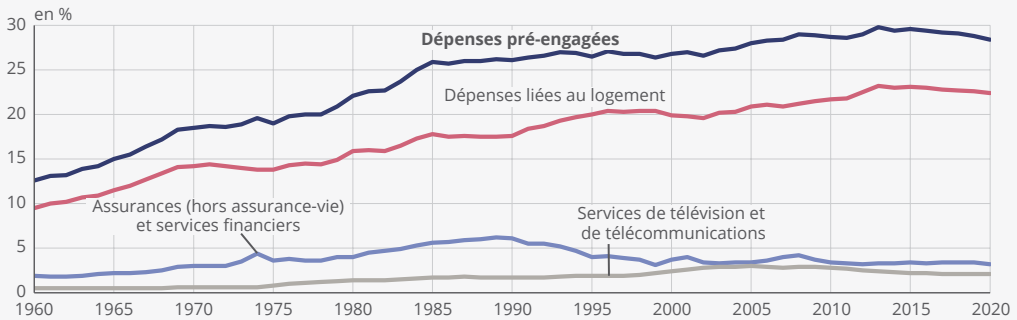
	Variations en volume au prix de l'année précédente						Coefficients budgétaires ¹
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020
Alimentation et boissons non alcoolisées	0,9	1,1	0,4	-0,4	-0,3	4,4	15,1
<i>dont produits alimentaires</i>	0,7	1,1	0,2	-0,6	-0,2	4,5	13,9
Boissons alcoolisées et tabac	1,3	0,0	-0,2	-2,6	-3,3	0,4	4,4
Articles d'habillement et chaussures	1,2	-0,5	1,3	-2,4	0,5	-17,0	3,2
Logement ² , chauffage, éclairage	1,1	1,4	0,7	1,4	1,9	-0,1	28,5
Équipement du logement	2,0	2,2	2,3	0,5	2,1	-1,2	4,9
Santé (dépenses à la charge des ménages)	2,0	2,0	0,6	1,0	1,3	-8,0	4,0
Transports	2,3	4,0	3,7	2,1	1,6	-21,0	11,8
Communications	3,9	0,0	2,8	3,6	4,0	0,5	2,5
Loisirs et culture	1,3	1,6	1,9	1,4	2,6	-11,4	7,7
<i>dont appareils électroniques et informatiques</i>	0,8	3,8	-3,6	1,2	0,3	6,2	1,1
Éducation (dépenses à la charge des ménages)	2,9	1,0	8,1	-1,1	3,1	-9,5	0,5
Hôtels, cafés et restaurants	0,8	2,0	4,2	4,0	4,5	-34,1	5,6
Autres biens et services	1,7	-0,4	2,7	1,3	0,8	-5,9	12,5
Dépense de consommation finale des ménages	1,5	1,8	1,5	1,0	1,8	-7,1	100,0
Dépense de consommation financée par la collectivité³	1,4	1,9	1,5	0,7	0,7	-5,1	///
ISBLSM ³	2,0	1,6	1,6	0,2	1,3	-6,9	///
Administrations publiques ³	1,3	1,9	1,5	0,7	0,6	-4,9	///
<i>dont : santé</i>	2,6	3,9	2,9	1,9	1,4	-1,0	///
<i>éducation</i>	0,6	0,9	0,3	0,6	0,0	-6,5	///
Consommation finale effective des ménages	1,4	1,8	1,5	0,9	1,5	-6,6	///

/// : absence de résultat due à la nature des choses. **1** Part de la dépense consacrée à un bien ou un service particulier (ou à une catégorie de biens ou services) dans la dépense de consommation finale des ménages. Pour que la somme des coefficients budgétaires soit égale à 100, il faut y ajouter le poids de la correction territoriale (différence entre les achats à l'étranger des résidents et les achats en France des non-résidents) : soit -0,6 %. **2** Y compris loyers imputés.

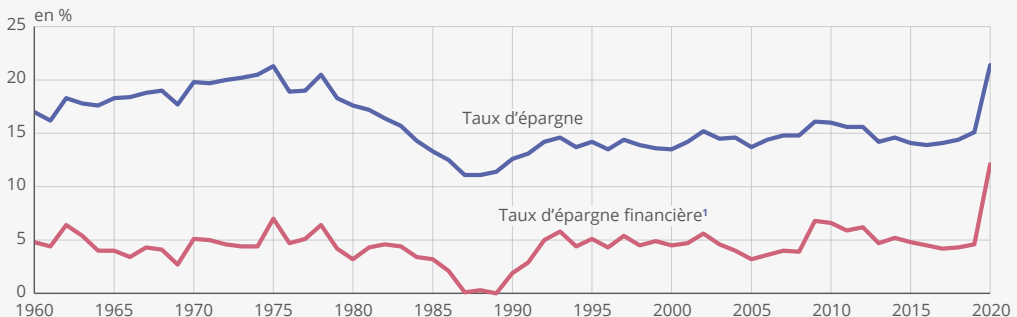
3 Dépenses de consommation des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM, par exemple organisations caritatives ou clubs sportifs) et des administrations publiques en biens et services individualisables.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

► 2. Part des dépenses pré-engagées dans le revenu disponible brut



► 3. Taux d'épargne des ménages



1 L'épargne des ménages peut être utilisée soit pour l'investissement, soit pour des placements financiers ou des remboursements d'emprunt. La capacité de financement des ménages correspond au solde de l'épargne et de l'investissement. Le taux d'épargne financière est le rapport de la capacité de financement au revenu disponible.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.